

LE 8 AVRIL 2021

TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION



Dans un contexte de pandémie mondiale, le gouvernement n'a pas pris la mesure de la crise sanitaire que nous traversons. Le secteur de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile est particulièrement touché par cette politique d'austérités sans précédent en matière de salaire, et par le caractère dévastateur de cette crise.

Les salariées de l'aide à domicile, premières de corvées, sont en première ligne auprès des plus fragiles et dans l'attente d'une reconnaissance de leurs métiers dits « essentiels », et indispensables au maintien quotidien de du lien social.

Le secteur de l'aide, de l'accompagnement et de soins à domicile représente 226 000 salariés, 95% de femmes, sous payées par des années d'austérités budgétaires, maltraitées par des conditions de travail indignes d'un pays dit développé.

L'agrément de l'avenant 43 qui représente une hausse de salaires de 15% à 20% en moyenne, est une reconnaissance minimum des métiers et des missions de service public exercés par les salariés de cette branche professionnelle, notamment pendant la crise sanitaire, mais aussi tout au long de la vie des personnes les plus fragiles de notre société.

Depuis 2008, aucune revalorisation de salaire. Le secteur peine à recruter et pour cause, encore aujourd'hui, une aide à domicile attend 15 ans avant de voir son salaire passer au-dessus du SMIC !

Les salariés du secteur revendiquent de pouvoir vivre dignement de leur profession et d'arrêter d'être pris en otage par sa précarisation !

Aujourd'hui, ces salariés ne veulent plus d'effets d'annonces, de grandes promesses sans lendemain et d'un calendrier qui ne tient pas compte de l'urgence de la situation pour tous les personnels de ce secteur sinistré.

La CGT exige l'agrément immédiat et intégral de l'avenant 43, qui permettra enfin, de sortir les premières grilles qui immergent sous le SMIC et de revaloriser l'ensemble des salaires.

La CGT exige un financement pérenne de la perte d'autonomie pris en charge par la Sécurité sociale et basé sur les cotisations sociales pour une égalité de traitement des bénéficiaires et des salariés.

La CGT refuse un financement basé sur le bon vouloir des départements qui favorise les iniquités d'un territoire à l'autre.

La CGT revendique également l'amélioration des salaires et des conditions de travail pour tous les salariés qui exercent dans les métiers du lien et de l'accompagnement.

**LE JEUDI 8 AVRIL 2021,
TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION !**



**ENSEMBLE
DANS LA LUTTE !**